

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 28 octobre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 1 p. (209r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 28 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52204>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 octobre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Allain-Targé, René \(1845-1931\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre du préfet de l'Aisne du 16 octobre 1886 : il accepte d'être membre du comité départemental de l'Exposition universelle de 1889.

Notes Destinataire : René Allain-Targé est préfet de l'Aisne du 28 novembre 1885 au 10 janvier 1887.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Expositions](#)

Événements cités [Exposition internationale \(5 mai-31 octobre 1889, Paris\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Féministe
2^e octobre 1886

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre Lettre
du 16^e, j'ai l'honneur de
vous informer que j'accep-
tais volontiers la mission
de Membre du Comité
départemental de l'apari-
tion universelle de 1889

Veuillez agréer, Monsieur
le Préfet, l'assurance de
toute ma considération.

Antonin